

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Caroline Alvarez ; Daniel Bürgin ; Magali Crausaz Mottier ; Nicole Graber ; Albert Graf ; Vincent Mottier ; Vincent Rossi ; Nicolas Tripet ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Evelyne Knecht ; Gilles Meystre.

Membres présents	88
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Remercie l'administration pour l'organisation des élections et souhaite une bonne fin de législature aux membres du Conseil, en espérant pouvoir traiter un maximum de points à l'ordre du jour.

Interpellation
Dépôt

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Quelle est l'implication concrète de la commune de Lausanne dans la gestion de la compagnie du LEB »

Interpellation
Dépôt

de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « Un deuxième tour qui coûte cher. »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I. Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, Directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
- II. M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- III. M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- IV. M. François Huguenet (Les Verts) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- V. Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VI. M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et

	Patrimoine vert. <hr/>
Interpellation urgente	de Denis Corboz (Soc.) et consorts : « Silent discos : quand Lausanne ne l'entend pas de cette oreille ! »
<i>Développement</i>	M. Denis Corboz (Soc.)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Jean-Yves Pidoux lit la réponse préparée par M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP).
Interpellation urgente	de Matthieu Carrel (PLR) et consorts : « De quoi l'interdiction des silent disco est-elle le nom ? »
<i>Développement</i>	M. Mathieu Carrel (PLR)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Jean-Yves Pidoux lit la réponse préparée par M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP).
<i>Discussion</i>	Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
Interpellation urgente	de Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « Un double délai regrettable pour l'arrivée du matériel de vote. »
<i>Développement</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion</i>	M. David Payot (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
Rapport sur postulat	<p style="text-align: center;">de M^{me} Thérèse de Meuron (PLR) visant à proposer des économies à la Municipalité.</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : M. Valentin Christe (UDC)</p>
<i>Discussion</i>	Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les

Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR).

Vote s/postulat

Le Conseil, par 35 oui, 46 non et 1 abstention, **refuse** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Postulat

de M. Valéry Beaud (Les Verts) et consorts : « Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne »

Discussion préalable

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jacques Pernet (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Valéry Beaud (Les Verts)

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mme Myrèle Knecht (Soc.) et consorts : « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine du bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand »

Discussion préalable

Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Sébastien Kessler (Soc.).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Clôture

La séance est levée à 20 h 05.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....